

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 10
 votants 11

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Nadine VERNEY

Pouvoir : Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Vaujany Circus Festival 2023 Demande de subvention au Département de l'Isère

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune organise depuis plusieurs années un festival de cirque au cours de la saison estivale.

La cinquième édition de ce festival se déroulera du 10 au 16 juillet 2023. L'organisation de cet événement répond à plusieurs objectifs :

- Proposer une offre culturelle de qualité à destination des habitants de la commune et favoriser l'accès à la culture des publics locaux et notamment les enfants, éloignés des centres de programmation culturels permanents. Il s'attachera à favoriser la pratique et l'apprentissage par la mise en place d'un stage réalisé sur 5 jours du 10 au 14 juillet et destiné aux enfants. Ce stage aura pour but de créer le spectacle d'ouverture du festival qui démarre officiellement le 14 juillet
- Des passerelles vont être créées en amont avec les scolaires pour inciter les enfants de la Vallée de l'Eau d'Olle à participer à ce stage. Le Vaujany Circus Festival va proposer en amont de la manifestation (juin 2023) des initiations destinées aux enfants de l'école dans le cadre de la kermesse de cette dernière.
- Un travail en collaboration avec le pôle enfance de la commune va également être mis en place afin de construire un projet pédagogique autour des arts du cirque.
- Compléter l'offre touristique de la station en proposant un évènement culturel destiné à la cible famille en séjour et à la clientèle excursionniste de proximité (bassin de l'Oisans)
- Développer la notoriété de Vaujany par l'évènementiel

Le budget prévisionnel de cet événement est estimé à 50 000 € HT soit 60 000 € TTC

Dans le cadre de sa politique culturelle et de soutien aux collectivités, le Département de l'Isère apporte un soutien aux projets culturels de proximité qui favorisent le vivre ensemble et les échanges avec la population.

Il est donc proposé de solliciter une subvention du Conseil départemental de l'Isère d'un montant de 6000 €.

En conséquence,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés ;

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département de l'Isère en faveur du festival « Vaujany Circus Festival » pour un montant de 6 000 €.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces dispositions et notamment la signature des actes à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire

Yves GENEVOIS

